

**PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
COLLECTIF FRATERNITÉ SALONAISE
ANNÉE 2007**

Etaient présents : M. KERT, député des Bouches-du-Rhône, M. TONON, Maire de Salon-de-Provence, M. SANTIAGO, M. AIM Robert, M. MICHEL Alain, Père DESPLANCHES, M. CAILLEAU Thierry ; M. AVENTINI, M. PALETTI, M. HOUIN, Mme MISSEMER, M. BELMONTE, Mme TURBIER, M. & Mme MITRIDATI, Mme CORTESI, M. PANET Robert, M. MAS Camille, Mme ORONEZ, M. HEBERT, Mme ARNOULD, Mme BACHDELMAS, Mme GARCIA, Mme LAHOUBE, M. POURRET Robert, Mme POURRET Annie, Mme BUFFONE, Mme VALENTIN Micheline, Mme BRISSON Michelle, M. ADAM Philippe, Melle CORTESI Erika, Mme VELLA Christine, M. CAMPS Guy, Mme BOUCHET Pierrette, M. ISNARD Nicolas, M. SEC Pierre, Mme BURLLOT, Mme LANDOIS, M. JOURDAN Jean-Max, M. JULLIEN, M. & Mme RAVIER, M. LAUGIER Henri, M. MIOUSSET Jean-Luc, M. FABRER, M. BEAUCHIER, M. LOMBARD, Mme ROYER, M. MOYNET Lionel, Mme GUINET, M. MARTINO Yves, M. GILBERT Yves, Mme DELAINE Maryse, Mme RENAUD Cécile, Mme ROUTIER Patricia, M. MOUSS.

Etaient excusés : M. NERI Sauveur, M. PANSIER Jean-Pierre, M. FRAUDIN Bernard, M. BERROD Gilles, Mme ARNOULD Frédérique, Mme BAILLY Virginie, Mme GARCIN-BASSAS Paulette, Mme RAPONI Françoise, M. LACOSTE Pierre, Mme RICCA Christine, Mme SAVORNIN Martine, Mme MARTIN Fanny, Mme N'GUYEN HUU Laurence, Mme RODDE Maryse, M. VERSINI Georges, Mme ENSORGUEIX Marie-Claire, Mme KAUFFMAN Margaret, Mme TRAUTNER Noëlle, Mme BATTAGLIA Suzanne, M. MALPELI Dominique, M. BRELLE Fernand, Mme DESCHELLETTE Brigitte, Mme BLANC-PARDIGON, Mme PINAULT Geneviève, Mme ROBERT Françoise, M. MICHEL Jean-Louis, M. FRANC Jean-Marie, M. FABRE Rémy.

Bilan financier présenté par M. PANSIER

Après la présentation des comptes pour l'exercice 2007, il conclut que la gestion des comptes lui paraît saine. Il y a un résultat excédentaire et c'est important car il faut un fond de roulement pour pouvoir payer les frais de personnels dès janvier quand les subventions tombent souvent plus tard.

Lecture est faite des rapports du Commissaire aux Comptes.

Rapport moral du président

« Bonjour à tous pour une nouvelle assemblée générale. Je remercie pour leur présence

Cela fait maintenant 18 ans que nous existons et pendant ces années les personnes que nous accueillons ont changé.

Au début c'était ce que l'on avait coutume d'appeler des clochards, en réalité il y a très peu de personnes qui correspondent à ce que nous mettons, dans notre pensée, derrière ce vocable.

Aujourd'hui nous voyons arriver des travailleurs pauvres, des retraités, des jeunes, moins jeunes, de ce que l'on nomme seniors.

En réalité des gens ordinaires que nous croisons dans la rue, sans connaître leurs difficultés. En fin de compte la vie sociale a changé très vite en peu d'années, et beaucoup de personnes qui vivaient un peu en marge, mais arrivaient tout de même à avoir une place reconnue, cela n'est plus possible aujourd'hui.

Ce qui fait notre quotidien, la carte bleue, internet, les prélèvements automatiques, tous les papiers administratifs où il faut répondre en mettant une croix parmi tout un tas de propositions, les conditions pour avoir un logement, etc. ... tout cela leur est incompréhensible pour certains, et petit à petit ils se marginalisent.

Un exemple que j'ai vu cela plusieurs fois à la Frat.

Arrive chez nous un samedi ou même en semaine en fin d'après midi un couple ils n'ont aucun endroit pour dormir, nos possibilités d'accueil sont complètes, toutes les solutions possibles ont été épuisées. Le seul moyen leur payer une chambre d'hôtel de notre poche pour attendre le lundi ou le lendemain

Bien sûr il y a le 115, mais il ne peut pas tout faire.

Et je ne parle pas des petites aides financières, que nous donnons pour certains de nos hébergés, aides modestes, mais qui n'entrent pas dans un cadre légal. Alors il faut jongler pour arriver à leur donner quelques sous et leur permettre d'avoir une certaine liberté.

Malgré tous les discours sur le social que nous entendons, cela ne se traduit pas toujours dans les faits, alors nous sommes dans l'incertitude pour l'avenir, nous naviguons à vue !! Mais nous faisons confiance !! Et nous continuons !!

Actuellement nous orientons notre action vers ce que l'on appelle des appartements relais pour pouvoir gérer l'urgence, nous verrons comment inventer de nouvelles formes d'aide en fonction des situations.

D'autre part en temps qu'association, nous avons des contacts ou des partenariats avec toutes sortes d'associations, sportives, culturelles ou autres ; cela nous permet d'avoir tout un réseau de relations, pour faire retrouver aux personnes que nous recevons, soit un travail, soit un logement, soit une orientation qui leur permette de retrouver une dignité.

C'est du vivre ensemble dans la dignité que nous essayons de créer.

En fin de compte nous essayons dans un monde de plus en plus difficile et compliqué d'apporter un peu de respiration, de reconnaissance, de considération, d'espoir, à des personnes qui justement, ont perdu cet espoir.

Nous y arrivons, Parfois.

Merci de votre écoute »

Le président, Antoine PALETTI

Rapport d'activité du directeur

« Tout d'abord, merci d'être présent ce soir.

Je remercie les instances municipales des différentes communes, les bénévoles, les employés et le Conseil d'Administration de la Fraternité Salonnaise:

La « Frat », comme on l'appelle, est aujourd'hui à la fois une association à but non lucratif, reconnue d'assistance et de bienfaisance mais aussi un CHRS (Centre d'hébergement et de Réinsertion Sociale) avec des actions multiples et variées telles que :

- **Accueil d'Ultra Urgence:** 76 personnes (dont 4 femmes), 675 repas, 665 douches et 522 nuits - Accueil d'urgence pour hommes : 127 personnes soit 3 343 nuits
 - **Accueil d'insertion pour hommes :** 56 personnes soit 6 533 nuits
 - **Accueil d'urgence Familles et femmes seules :** 15 Familles soit 2776 nuits
 - **Accueil de jour hommes et femmes :** 85 personnes soit 1074 passages, 897 repas, 731 douches et 188 lessives.
 - **Accueil Parents Enfants :** 30 familles soit 48 adultes et 69 enfants
 - **Dons alimentaires, colis d'urgence :** 1 104 colis
 - **Ateliers de remobilisation**
 - **Appartements Relais**
 - **CARGO (Comité d'Accueil Réinsertion Gestion et Orientation):** 94 personnes
-Tout cela pour servir au mieux ceux qui n'ont plus rien.

NOS OBJECTIFS

Tous les accueils ne sont qu'une étape destinée à aider des personnes qui, à un moment de leur existence, se trouvent ou se retrouvent en situation de précarité et d'exclusion, sans ressources financières et moralement fatiguées. Cette démarche a pour but d'inscrire ces personnes dans un processus visant à leur faciliter l'accès à la citoyenneté et à promouvoir, à travers un accompagnement individualisé, leur sortie vers l'autonomie.

NOS FINALITÉS

C'est aider au rétablissement des liens sociaux en passant par un projet individuel de la personne pour permettre son intégration dans l'environnement. Mais c'est aussi redonner confiance, travailler à la réduction de sa souffrance, sans perdre de vue les deux « D » - Droits et Devoirs.

NOS MISSIONS :

Accueil et orientation : Notre mission première est d'accueillir, d'orienter toutes les personnes qui se présentent et sollicitent une aide quelle qu'elle soit.

Accueil d'Ultra Urgence : C'est un accueil sans condition qui est ouvert du mois de décembre à mars, d'une capacité d'accueil de 12 places. C'est ce que l'on appelle un accueil de bas seuil de tolérance : mise à l'abri du froid, repas, douche.. Cet accueil est suivi par un accompagnateur social et surveillé toutes les nuits par une société de sécurité privée.

Hébergement d'urgence et d'insertion : Situé dans la zone de la Gandonne, le foyer comporte 21 places dont 12 en urgence. Le CHRS est ouvert 24h/24 toute l'année, sans interruption. Il offre un hébergement et les repas. Pour 2007, 9058 repas ont été servis. Après une période d'accueil de 3 jours, le directeur reçoit la personne pour voir avec elle ce qu'elle veut faire. Une durée de séjour est définie pour son adaptation, la mise en place de son projet – en fonction des ses difficultés mais aussi, des droits et les obligations des résidents. Ceux-ci sont définis dans un règlement intérieur. Il est signé par la personne hébergée et comporte les droits et devoirs de chacune des parties. Ce règlement prévoit notamment une participation , financière pour certains et physique pour d'autres. Plus qu'un lieu de vie, la Frat propose un temps de récupération pour envisager une réinsertion sociale ferme et définitive, car vivre en collectivité, c'est apprendre à respecter les autres et à se respecter soi-même. La vie collective n'est pas la reconstitution d'une cellule familiale mais bien une solution temporaire qui permet néanmoins d'offrir un espace chaleureux.

Les appartements relais : Nous louons trois appartements à une société HLM de Salon-de-Pce. Ils nous permettent d'accueillir 10 personnes pour un apprentissage de l'autonomie, mais aussi, des personnes de plus de 60 ans. Elles restent le temps qu'elles veulent car leur retraite ne leur permet pas d'accéder à une maison spécialisée.

Accueil Familles, femmes seules et femmes battues et Accueil Parents Enfants :

Cet accueil de 16 places est ouvert toute l'année. De plus en plus de familles se présentent à nous, soit pour un hébergement soit pour un colis alimentaire ou pour des produits bébés. Notre mission d'accompagnement est nécessaire pour leur permettre de se poser. Il faut être là pour les écouter et essayer de proposer une solution même précaire afin que l'on puisse ensemble trouver, par la suite, une stabilité et les sortir de cette précarité.

Accueil de jour : Situé Impasse Pierre Mendès-France, en centre-ville, cet accueil est ouvert toute l'année de 9h00 à 14h00 – Toute les personnes vivant en squat, en grande précarité, marginalisées, sont accueillies pour un café, une douche ou une lessive. Pour le repas de midi, une participation de 1 € est demandée.

Cet accueil est un lieu où personne ne juge personne, où l'on peut rencontrer un travailleur social, ou prendre un repas, une douche, faire une lessive. Vous seriez étonnés de voir le nombre de personnes qui ont un logement sur Salon et qui viennent prendre une douche, car chez eux, ils n'ont qu'un lavabo.

Dons alimentaires : Des colis d'urgence sont préparés du lundi au samedi avec des produits frais. Mais surtout, faisons abstraction du colis qui, pour la plupart est vitale, cela nous permet de pouvoir inclure la notion d'insertion et d'accompagnement individualisé pour sortir ces familles du carcan alimentaire.

Comité d'Accueil Ré insertion Gestion Orientation (C.A.R.G.O.) : Financée depuis 2 années par la DDASS, cette cellule permet à des personnes exclues ou en voie de marginalisation, de pouvoir être écoutées, orientées sur des sujets que ne peut pas prendre en compte un CHRS. Aujourd'hui, nous avons des personnes qui viennent nous voir juste pour parler, se libérant ainsi d'un poids, sans demander quoi que soit d'autre qu'un peu d'attention et d'écoute — Ce que les structures officielles ne peuvent plus se permettre.

CARGO assure aussi le suivi des personnes qui reçoivent des colis, des produits bébés. Un travailleur social est affecté à cette action pour faire la passerelle avec les partenaires sociaux et le service de la Frat.

Ateliers de remobilisation : C'est une mesure d'insertion sociale et professionnelle visant à remettre le pied à l'étrier des personnes exclus pour leur permettre de repartir dans la vie en sachant comment avoir une tenue correcte, tenir des horaires de travail et surtout, être à l'heure. Nous devons définir les moyens de mettre en oeuvre leur projet professionnel et travailler sur l'autonomie financière.

Pour conclure, avant de passer au projet, 2 petits mots :-

>L'un sur nos valeurs : « Notre action sociale, caritative et humanitaire est professionnelle, dans tous les sens du terme.

C'est pour cela que nous nous battons afin de promouvoir l'autonomie et la protection des personnes en difficulté sociale. Faire revenir la citoyenneté à ceux qui se seraient égarés, prévenir les exclusions et en corriger les effets (Article L 116-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles).

Notre association s'engage à mobiliser les forces et les désirs de chacun afin de permettre à chaque personne de trouver sa place en tant que citoyen au sein de la société en l'aidant à reconstruire son identité et à retrouver un statut social.-

>Le deuxième mot sera pour les bénévoles : Vous tous vous êtes une richesse supplémentaire mise au service des résidents et du personnel. Ce qui vaut pour la Frat vaut pour toutes les associations.

Vous les bénévoles avec un grand « B » participaient de près ou de loin à la qualité de vie des hébergés de la Fraternité Salonaise. Je suis profondément reconnaissant envers ceux qui donne aussi généreusement de leur temps, de leur compétence et de leur amour.

« La Frat, c'est vous, c'est nous, c'est vous et nous tous ensemble ! »

LES PROJETS

La Frat' est passée d'un système de lieu de vie à un hébergement, d'insertion avec plein de cordes à son arc.

Notre expérience nous a montré que certaines personnes avaient une capacité d'autonomie plus ou moins limitée, or il n'existe que peu de solutions pour ce public.

Nos projets sont :

1. La construction de chambres individuelles à la Frat — Plus d'algecos mais bien en dur avec douche et WC individuels. Ce projet s'inscrit dans le plan d'humanisation de l'état.

2. Créer un volet animation et loisir sur les structures d'accueil comme le prévoit la Charte Droits et Libertés des personnes accueillies

3. Finaliser l'extension de l'accueil familles. Nous avons loué une maison pour que ces familles puissent avoir un accueil humain, plus familial et de nature à favoriser l'autonomie personnelle. Dans notre esprit, cette micro structure et à destination d'un public pas très loin d'être ré inséré, cette maison familiale sera encadrée par une maîtresse de maison (ou un travailleur social) qui aura la tâche d'organiser la vie quotidienne.

4. Une maison relais : Pour l'horizon 2010, il s'agit de créer cette maison pour un public qui a trouvé une stabilité en CHRS mais qui éprouve les plus grandes difficultés à se retrouver dans un logement classique. Le public de plus de 50 ans, qui a de grosses difficultés à gérer le lien avec les autres aura toutes sa place dans cette maison relais qui peut être implantée dans un village voisin.

5. Nous travaillons sur un projet d'auberge de jeunesse. Le dossier n'est pas assez avancé pour que je puisse vous en parler pleinement mais bientôt je vous en ferais le point.

6. Fusion : Dans le nouveau plan de l'Etat, les centres d'hébergement doivent mutualiser leurs moyens, ceci dans un seul but d'économie. Nous travaillons sur deux pistes de fusion différentes. Je vous en parlerai quand les choses auront bien avancées.

Pour finir, une petite phrase de Pierre BOURDIEU :

« La précarité affecte profondément celui ou celle qui la subit. En rendant tout avenir incertain, elle interdit toute anticipation rationnelle et en particuliers ce minimum de croyance et d'espérance en l'avenir qu'il faut avoir pour se révolter, surtout collectivement, contre le présent, même le plus intolérable. »

Pierre BOURDIEU

Le directeur, Claude CORTESI

Parole à l'assemblée

Intervention de Monsieur le Député KERT

Il adresse ses remerciements pour l'accueil amical qui lui a été fait. Il a discuté récemment avec Monsieur HIRSCH, pourquoi ne pas lui proposer une visite de la Frat' !. Si l'Etat se désengage sur certains points, il a engagé une véritable réflexion sur la solidarité active, une nouvelle dimension apparaît dans un travail auquel les associations devraient être associées. Pour ce qui est de la réserve parlementaire, il faut un délai de cinq ans avant toute nouvelle demande. Il fera le trait d'union avec le ministère.

Lors d'une tournée avec le SAMU social dans les rues de Paris, la nuit, il a constaté la détresse d'un nombre impressionnant de personnes avec des bénévoles qui vont au devant. Ici, c'est ce que vous faites toute l'année

Intervention de Monsieur Michel TONON, maire de Salon de Provence.

Des positionnements différents mais un intérêt commun : servir Salon.

« Générosité, reconnaissance du travail des bénévoles »..., la Fraternité Salonnaise, c'est aussi une vraie détresse qui apparaît au grand jour et qui gagne du terrain. C'est aussi une vraie réussite qui nous renvoie au visage ce que l'on ne veut pas voir. On souhaite qu'elle disparaisse mais elle correspond à une réalité quotidienne pour beaucoup.

Monsieur TONON aborde ensuite les différents projets de la Frat' et notamment la construction de nouvelles chambres - il annonce qu'il signera le permis de construire de la Frat' et la ville de Salon-de-Provence aura des arguments pour régler ce problème. D'autre part, il encourage la mise en oeuvre de synergie sur le volet animation, avec le tissu associatif, il faut favoriser un accès à la culture moyennant une participation minimale. Monsieur MITRIDATI travaille sur ces réponses.

Au sujet du projet d'auberge de jeunesse, pourquoi ne pas utiliser au mieux les compétences de la Frat' mais attention au dispersément. Autre projet : les maisons relais, il souhaite la location d'appartement pour permettre la mise en place de parcours.

Enfin, sur la question de la fusion, il comprend l'inquiétude car l'on ne peut pas raisonner pour tout de manière économique. Il y a une pertinence territoriale sur Salon-de-Provence et les alentours. Il conclut « la municipalité est fière de vous avoir, il ne faut pas seulement régler les maux du quotidien mais apporter un supplément d'âme et oui la Frat' est catholique alors, son nom porte bien son message.

Intervention du père Michel DESPLANCHE.

Fier de voir Monsieur le député et Monsieur le Maire. Chacun à sa place, on essaie de faire un petit peu, sans exclusivité, pour apporter un supplément d'âme ou seulement un peu d'amour. Une fraternité entre les hommes, notre souhait n'est pas de jeter de l'eau bénite de partout. On a tous quelques choses à recevoir de l'autre, soyons frère et nous aurons tous gagné !

Vote des rapports

Chacun des rapports est adopté à l'unanimité et « quitus des comptes » est donné au trésorier.